

# le républicain du coin

Lettre trimestrielle d'information publiée par l'Adfe - BP 1526 L-1015 Luxembourg

Site internet : <http://RdC.IFrance.com/>  
Courrier électronique : [Adfe\\_Lux@hotmail.com](mailto:Adfe_Lux@hotmail.com)

## Editorial

L'année qui s'ouvre sera particulièrement importante pour l'avenir de l'Europe.

Après la réalisation de l'Union économique et monétaire, de grandes décisions doivent être prises dans les prochains mois : réforme des politiques structurelles, définition des nouvelles perspectives financières qui encadreront les dépenses de l'Union pour les cinq années à venir, renouvellement du Parlement européen et de l'exécutif de la Commission européenne, sans parler de la réforme nécessaire du mode de fonctionnement de l'Union dans la perspective d'un nouvel élargissement.

La construction européenne, à laquelle nous attachons une grande importance, a été un succès sur le plan de l'intégration économique. Initiée il y a plus de quarante ans, selon une démarche originale, faite de tâtonnements et d'avancées irrégulières, elle a permis de créer une zone de paix et de prospérité entre des peuples qui s'étaient déchirés dans un passé qui n'est pas si lointain. Elle a su accueillir et intégrer il y a quelques années les pays pauvres du Sud, qui s'étaient affranchis de leurs dictateurs, et les ancrer dans la démocratie.

L'Union européenne est aujourd'hui la première puissance économique, monétaire et commerciale de la planète. Mais paradoxalement, elle demeure un nain politique et ne joue pas le rôle qui devrait être le sien pour apaiser les tensions dans le monde et favoriser la création d'un ordre juridique

international permettant de prévenir les conflits.

Aujourd'hui, la logique des blocs a explosé. Les nouvelles démocraties des pays d'Europe continentale et orientale frappent à la porte de l'Union, espérant ainsi accélérer leur développement. Ailleurs, des tensions demeurent, notamment dans les Balkans, et la situation économique est d'une gravité sans précédent en Russie où 40 millions d'habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

L'Europe ne peut demeurer indifférente au sort des régions qui l'entourent. Au-delà d'un simple devoir de solidarité, ce sont sa sécurité et sa prospérité futures qui sont en jeu.

Le grand défi du XXIème siècle est la construction d'une union politique capable d'agir de façon efficace pour maintenir la paix et la sécurité et promouvoir le développement économique.

Il convient d'être lucide : la réalisation d'un tel édifice ne sera ni exempte de difficultés ni exempte d'à-coups. Mais soyons optimistes. Les pères fondateurs de l'Europe nous ont montré la voie par leur ténacité. Malgré les crises et les embûches, la volonté de construire a prévalu depuis près de cinquante ans.

La Communauté peut s'enorgueillir d'avoir atteint ses premiers objectifs en réalisant le marché intérieur et la monnaie unique. Passons maintenant à une nouvelle étape. Ce sera l'un des enjeux des prochaines élections européennes.

Avec mes meilleurs vœux pour 1999.

Bernard Cassaignau

## Billet d'humeur

Le 15 octobre dernier, les lycéens descendaient dans la rue pour réclamer à Claude Allègre de meilleures conditions de vie dans leurs établissements et de vraies réponses à leurs demandes. Le 16 octobre, dans un journal parisien, je pouvais lire en gros caractères : « ce n'est pas un mouvement politique ».

Le mot est lâché : *politique*. Est-ce un gros mot, une tare, une maladie ? Mais que fait-on d'autre qu'un acte politique lorsque l'on descend dans la rue ?

Pourquoi ce rejet d'un mot qui est le moteur de toutes nos actions de citoyens responsables ? A cause de quelques arbres malades pour qui des parcelles de pouvoir étaient l'occasion de tirer des bénéfices personnels ?

Ces cas ne sauraient être niés, mais ils ne peuvent cacher la forêt de milliers de femmes et d'hommes qui font de la politique leur engagement de tous les jours. Politiciens(nes) anonymes, à qui je rends hommage, donnant leur temps sans compter pour aider leurs concitoyens, pour que ce monde ne soit pas trop un « monde immonde ».

Il faut combattre cette idée que tout homme ou femme politique est un profiteur-corrompu en puissance. Il est urgent de recréer un climat de confiance entre le politique et les citoyens.

N'oublions pas que tous les droits fondamentaux (liberté, égalité, fraternité...), les droits sociaux et économiques ont été conquis et renforcés grâce à la volonté et à la conviction de personnes qui ne faisaient pas la une des journaux, mais pour qui l'engagement politique était un moyen honnête de mettre leur énergie et leur altruisme au service de leurs concitoyens et du bien commun.

Anita Petersheim



*La Banque Centrale Luxembourgeoise (BCL) a édité une brochure très instructive sur l'introduction de l'euro : «euro pratique!» qui a été diffusée à tous les ménages établis au Grand-Duché de Luxembourg. Le responsable du Secrétariat général de l'Institution, Etienne De Lhoneux, a accepté de répondre à quelques questions complémentaires du Républicain du Coin.*

**RdC :** Les banques luxembourgeoises ne facturent pas de frais de conversion entre l'euro et le franc luxembourgeois. Peuvent-elles encore percevoir des commissions pour le change entre les devises qui participent à l'euro depuis le 1er janvier 1999 (par exemple entre le franc français et le franc luxembourgeois) ?

**BCL :** Pendant la phase de transition, qui durera jusqu'en 2002, les paiements en espèces continueront à se faire en monnaie nationale. Les taux de conversion sont fixes et irrévocables. Les commissions de change sont interdites puisque la conversion se fait de manière automatique, les comptes dans les banques étant comptabilisés en euro même s'ils sont libellés en monnaie nationale. Par contre, il peut exister des frais de transfert de compte à compte. Le transfert est un service commercial dont le prix dépend du type de service (par exemple, sa rapidité) et des coûts qui y sont liés. Les frais facturés au client dépendent des conditions de concurrence entre les différentes banques. Une directive du Parlement européen et du Conseil<sup>2</sup> protège les consommateurs pour les virements transfrontaliers dont les montants n'excèdent pas 50.000 euros. Elle impose des obligations minimales telles que l'information préalable des frais, l'indication claire

des délais nécessaires à l'exécution et une indemnisation en cas de retard, imputable aux banques, dans l'exécution des ordres de virement.

**RdC :** Les frais des virements bancaires entre les pays de la zone euro vont-ils baisser avec l'avènement de la monnaie unique ? Va-t-on voir se développer des services bancaires à domicile à l'échelle de l'Europe ?

**BCL :** Nous en sommes convaincus. Il n'y a plus de frais de change seulement des frais de transfert que des économies d'échelle permettront de faire baisser : les banquiers, qui vont disposer de systèmes de transfert performants et compatibles entre eux, pourront regrouper leurs ordres et offrir des transferts meilleur marché. Il sera possible à un banquier de regrouper ses transferts vers une autre banque à charge pour cette dernière de redistribuer les paiements. Plus les systèmes de transfert seront performants plus la pression à la baisse sera importante. La libre concurrence, voulue par le législateur, l'amélioration des systèmes et le développement de leur compatibilité, et enfin la transparence des tarifs conduiront à une baisse des frais de transfert.

**RdC :** Recommandez-vous à un particulier de convertir dès maintenant son compte en francs luxembourgeois en euro, de le conserver et d'ouvrir un compte en euro, ou d'attendre la phase finale de l'Union monétaire en 2002 ?

**BCL :** Il n'y a en la matière ni obligation, ni interdiction. Les entreprises qui ont des facturations dans beaucoup de pays, par exemple les exportateurs les prestataires de services et les banques, ont intérêt à supprimer leurs opérations de change en passant immédiatement à l'euro. Cela est moins pressant pour les particuliers qui acquittent leurs achats en espèces. Si les dépenses sont faites uniquement à Luxembourg, il est bien sûr plus approprié de conserver encore un compte en franc luxembourgeois.



*Yves Mersch Président de la BCL*

**RdC :** La monnaie unique va renforcer la concurrence entre les banques. L'euro est-il perçu comme une opportunité ou comme une menace pour la place financière de Luxembourg ?

**BCL :** Pour nous, la monnaie unique est une opportunité. Les produits bancaires vont devenir beaucoup plus comparables et exportables. Le marché est décloisonné et la suppression des risques de change va conduire une nouvelle clientèle à s'intéresser aux produits financiers offerts sur le marché luxembourgeois. Par exemple les Allemands vont porter leur intérêt sur des produits financiers qui jadis n'étaient pas du tout dans leur zone d'action. Demain les produits financiers des banques belges ou luxembourgeoises situées à Luxembourg seront des concurrents directs des produits financiers des banques allemandes. Avec l'euro une place financière comme Luxembourg - qui certes est importante mais a une vocation de niche - gagne d'office, pour les produits qui relèvent de son activité, une clientèle beaucoup plus importante que celle qu'elle avait avant.

<sup>1</sup> Banque centrale du Luxembourg  
2 boulevard Royal  
L-2983 Luxembourg

<sup>2</sup> Directive 97/5/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 1997 concernant les virements transfrontaliers.





L'euro est aujourd'hui la monnaie unique de onze pays : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. Depuis le 1er janvier 1999, les monnaies nationales de ces pays sont des subdivisions de l'euro.

**L'euro existe, mais ce n'est qu'à partir du 1er janvier 2002 que seront mis en circulation les pièces et les billets libellés en euro. Seules les monnaies nationales peuvent être actuellement utilisées pour les paiements en liquide (n'acceptez pas dès maintenant des billets ou des pièces libellés en euro !).**

Par contre, **il est déjà possible d'effectuer des paiements en euro par virement, chèque ou carte bancaire. Il n'y a en la matière ni interdiction ni obligation.** Les monnaies nationales ont encore cours légal pour les trois ans à venir.

Certaines entreprises ou administrations qui effectuent beaucoup de virements transnationaux trouveront avantageux de basculer dès maintenant vers l'euro afin de simplifier leur comptabilité.

Les paiements en euro seront convertis gratuitement (à l'exception des frais de virement usuels) en monnaie nationale et vice-versa. Un particulier n'a par conséquent aucune obligation de demander, par anticipation, la conversion de son compte bancaire en euro. Cette conversion sera effectuée automatiquement et sans frais le 1er janvier 2002.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre banque. Si vous avez accès à Internet, vous pouvez consulter directement les sites de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne aux adresses suivantes :

<http://europa.eu.int/euro/html/entry.html>

<http://www.ecb.int/>

## Formation citoyenne

L'avènement de la monnaie unique est l'un des aspects les plus spectaculaires des progrès de la construction européenne. Cet objectif était inscrit dans le traité de Maastricht. Un autre volet du traité est l'institution d'une citoyenneté de l'Union européenne qui permet notamment aux ressortissants communautaires établis dans un autre pays de l'Union d'exercer leur droit de vote aux élections municipales et européennes dans leur pays d'accueil.

Ceux d'entre nous qui se sont inscrits sur les listes électorales luxembourgeoises pourront exercer ce droit en juin 1999 pour l'élection du Parlement européen et en octobre 1999 pour les élections communales au Grand-Duché. Mais pour exercer pleinement cette nouvelle responsabilité, nous devons nous documenter sur le fonctionnement politique de notre pays d'accueil.

Le Républicain du Coin signale aux compatriotes intéressés un cycle de conférences (en français) organisé par l'asbl CLAE services pour familiariser les résidents étrangers avec les institutions et la vie politique luxembourgeoise.

### Projet de programme

L'asbl CLAE services propose une formation civique avec un choix de huit modules à la carte. Elle s'adresse à toute les personnes intéressées par les thèmes abordés. Chaque session se tiendra de 19h30 à 22h00 au siège du CLAE, 26 rue de Gasperich, L-1617 Luxembourg.

Renseignements et inscriptions auprès de l'asbl CLAE services : ☎ 29 86 86 (fax 29 86 01).

### Module 1 - Institutions et vie politique

Fonctionnement de l'Etat, les partis politiques, les traditions politiques luxembourgeoises, les droits et devoirs du citoyen. Dates: 13 janvier 99 ou 4 mai 99.

### Module 2 - La commune

Les structures de la commune, comment voter ? les droits et devoirs du citoyen. Date : 23 mars 99.

### Module 3 - Entrée, séjour et accès au travail

Les différences entre les citoyens communautaires et non communautaires, les pratiques administratives. Dates: 25 février 99 ou 20 mai 99.

### Module 4 - L'Union européenne

La construction historique de l'Europe, les différentes institutions européennes, les droits et devoirs du citoyen. Dates : 14 janvier 99 ou 29 avril 99.

### Module 5 - L'euro

Qu'est-ce qui va changer pour nous ? Dates : 11 février 99 ou 2 juin 99.

### Module 6 - Histoire

Histoire nationale, histoire de l'immigration, les grandes communautés au Luxembourg. Dates : 25 mars 99 ou 30 juin 99.

### Module 7 - Lutte contre le racisme

La législation antiraciste, la situation au Luxembourg. Dates : 22 avril 99 ou juin 99.

### Module 8 - Traditions et fêtes

Traditions et fêtes luxembourgeoises, les similitudes dans d'autres cultures. Dates : 18 février 99 ou 18 mai 99.

Fondé en 1985, le CLAE, Comité de liaison et d'action des étrangers, est une plateforme issue du mouvement associatif étranger. Il regroupe un nombre important d'associations (dont l'Adfe), qui représentent les communautés de diverses nationalités établies au Grand-Duché. Le CLAE est devenu le porte-parole principal des résidents non luxembourgeois auprès des autorités de notre pays d'accueil. Son action vise à favoriser une intégration harmonieuse des étrangers dans la société luxembourgeoise. L'asbl CLAE services, conventionnée avec le Ministère de la Famille, réalise un travail de terrain par des actions d'information, de formation, d'assistance aux associations et de rencontres interculturelles.

<http://www.CLAE.lu/>

**LE RÉPUBLICAIN DU COIN ADRESSE À SES LECTEURS  
SES MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNÉE**



# Le Républicain gourmand

**Ay ! Caramba ! Qué simpático !**

Un établissement qui ne prend pas ses clients pour des bouffons? **El guñol**, c'est l'un des endroits où vous pouvez aller en toute confiance (je vous proposerais bien aussi le Clown-bar, facile à trouver quoique plus loin, à côté du Cirque d'hiver, à Paris, au 114 de la rue Amelot dans le 11ème; mais revenons à notre Grand-duché et plus exactement à Luxembourg, dans son quartier de Bonnevoie).

Au 47 de la rue du même nom, c'est-à-dire au moment où cette dernière prend de la pente pour aller s'affaler au pied de l'église, juste en face de la première des deux rotondes (joyaux d'architecture industrielle à remettre d'urgence en valeur) qui montent la garde derrière les voies de la gare, **El guñol** a ouvert ses portes (auparavant c'étaient celles du Neo Tokyo, transporté rue du Nord, à l'emplacement de l'ancien Barril) en juin de cette année.

Vous y retrouverez de vieilles (ce n'est qu'une manière de parler) connaissances de la belle époque des Yucatan et Yucatan, le retour : Sylvie, la plus sympathique des blondes autochtones qui soit, Franco et Jimena, l'adorable couple argentin, auxquels s'est jointe l'inénarrable Sonia, la reine, pas triste, des empanadas (choussons farcis au boeuf, au poulet, aux crevettes, au fromage ou à ce que vous voulez).

La carte de ce restaurant ouvert désormais midi et soir s'intitule mo-



**Pour recevoir gratuitement le Républicain du Coin renvoyez le coupon ci-dessous à l'Adfe**  
BP-1526, L-1015 Luxembourg

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Notre fichier est utilisé aux seules fins de vous informer. Vous pouvez à tout moment demander la correction ou le verrouillage des informations qui vous concernent.



destement "petite cuisine variée". J'ajouterais "goûteuse". De fait, à côté des soupes, du guacamole "comme là-bas", des empanadas, des montaditos (baguettes grillées avec, par exemple, du fromage de Comté - bravo, les franc-comtois vous remercient) et du chili con carne, vous pouvez aussi jeter votre dévolu sur le fameux jambon "pata negra" d'outre-Pyrénées ou sur la remarquable (et pas folle) viande argentine. Vous verrez comme tout ceci est appétissant. Et à des prix très doux.

La cave, quant à elle, reflète bien l'origine de l'équipe: Pinot blanc et gris de la Moselle luxembourgeoise (Domaine et tradition), Trappiche et Letera de tango (cabernet sauvignon et malbec argentins) et Viognier (la star des Côtes-du-Rhône septentrionales en blanc) -également d'Argentine. Ajoutez-y un Solaguën 1991 pour la Rioja, un Bourgogne de chez Alexis Chanson ou un Patache d'Aux pour le Médoc et vous voilà parés pour passer un bon moment.

Dans un cadre accueillant: oubliez la façade de ce petit immeuble et l'entrée de son couloir et grimpez bien vite au premier étage où vous débouchez sur une entrée de théâtre (rideaux rouges en face de vous, caisse transformée en passe-plats sur votre droite et loges converties en "baños" sur votre gauche). Franchissez les tentures et vous pénétrez dans une salle assez grande qui fait face à un comptoir occupant toute la largeur, à main droite, de la pièce. Les murs peints-délavés dans les tons bleu-gris, un bon vieux plancher, un mobilier de bistrot local des années 50, un autre salon dont les couleurs ocre-rose semblent venir directement du village de Roussillon dans le Lubéron, un buffet et une commode des grands parents de Sylvie et un banc de café de belle taille en provenance de l'arrière grand-père et vous voilà chez vous.

Installez-vous au petit bonheur la chance et laissez le bon temps rouler, comme disent nos cousins cajuns. A bientôt.

*El guñol*

47 rue de Bonnevoie  
L-1260 Luxembourg

☎ 29 77 92.

**Pee-Wee**

# L'agenda du coin

## EXPOSITIONS

**Gare de l'Est**, Casino, 41 rue Notre-Dame, Luxembourg et **Ecole de Paris**, Musée national d'histoire et d'art, marché aux poissons, Luxembourg, jusqu'au 21 février 1999. Fondation Casino Luxembourg - Forum d'art contemporain. ☎ 22 50 45

## THEATRE

**André le Magnifique**, oeuvre collective, 4 Molières 98 (meilleure pièce comique, meilleur spectacle de création, meilleur auteur, révélation théâtrale féminine), le 9 février 1999 à 20 heures au Théâtre d'Esch, 11, rue Pasteur, Esch-sur-Alzette. ☎ 54 09 16

**L'aquarium**, de Louis Calferter, du 10 mars au 3 avril 1999, au Théâtre du Centaure, 4 Grand-rue, Luxembourg, mercredi, vendredi, samedi à 20 heures et jeudi et dimanche à 18h30. ☎ 22 28 28

## CONFERENCE

**Ce que la culture européenne doit aux Arabes - un héritage oublié** par Françoise Micheau, professeur d'histoire médiévale des mondes musulmans à l'Université Paris I. Mardi 19 janvier 1999 à 18h30 au Centre Culturel Français, 34 A rue Philippe II, Luxembourg.

## MUSIQUE

**Kadda Cherif Hadria** (raï), le 29 janvier 1999 à 21 heures à la Kulturfabrik, 116 rue de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette. ☎ 55 44 93

**Martial et Eric Le Lann**, le 27 mars 1999 à 20 heures, Théâtre d'Esch-sur-Alzette ☎ 54 09 16

**Calendrier non garanti. Vérifiez les dates auprès des organisateurs.**

## Le Républicain du Coin, n°9

Publication trimestrielle éditée par l'Association démocratique des Français à l'étranger.

**Ont participé à ce numéro :**

Bernard Cassaignau, Annie et Serge Lustac, Anita Petersheim et Henri-Pierre Saunier.

**Imprimerie Polyprint**

44, rue du Canal  
L-4050 Esch-sur-Alzette  
P/S.324